

CONSENTEMENT À LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS OU CONFIDENTIELS

Votre consentement est sollicité sur une base volontaire. Il vise à autoriser la Financière agricole du Québec (FADQ) à communiquer au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) les renseignements ci-après énoncés et nécessaires à la mise en application du programme d'appui à la replantation des vergers de pommiers au Québec. Les renseignements requis sont nécessaires pour établir votre admissibilité à l'aide financière demandée.

ENGAGEMENTS DU MAPAQ À PROPOS DES RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUÉS PAR LA FINANCIÈRE

Sécurité garantie

Lorsque le MAPAQ reçoit des renseignements suite à un consentement, il s'assure qu'ils seront colligés, détenus et gérés selon les critères rigoureux de confidentialité et de protection des renseignements personnels et de sécurité prescrits par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q. c., A-2.1) « Loi sur l'accès ».

Accès entier et absolu aux données vous concernant

En tout temps, vous pourrez avoir accès aux renseignements que détient le MAPAQ relativement à votre exploitation agricole ou vous concernant personnellement. Sur simple demande de votre part, le MAPAQ rectifiera conformément à la Loi sur l'accès les informations qui seraient inexactes ou incomplètes.

Intégration et utilisation

Il est possible que les renseignements reçus soient intégrés au dossier existant au MAPAQ concernant l'exploitation agricole que vous représentez, s'il est justifié de le faire. Ces renseignements seront alors utilisés pour tout service, programme, aide financière ou devoir à être accompli à l'égard des clientèles concernées et desservies par le MAPAQ et faisant partie de sa mission.

IDENTIFICATION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE :

NIM : _____

NOM : _____

ADRESSE D'AFFAIRES : _____

Je, soussigné(e), _____, en mon nom personnel ou en qualité de représentant(e) dûment autorisé de l'exploitation ci-haut identifiée, autorise le représentant mandaté à cet effet de la Financière agricole du Québec à communiquer au représentant nommé à cet effet du MAPAQ, les renseignements ci-après décrits lesquels sont, dans tous les cas, nécessaires à l'application du programme de *Modernisation d'arbres fruitiers du Québec*, volet 1 – *Replantation des vergers de pommiers*.

Renseignements pour les années 2005 et 2006 :

- Les certificats d'assurance
- Les plans et diagrammes de ferme
- Les inventaires et descriptions du ou des vergers.

Ce consentement est valide pour une période de 12 mois suivant la transmission des renseignements et révoquable en tout temps.

Signature de la personne autorisée

Date de la signature



Je révoque mon consentement.

Signature de la personne autorisée

Date de la signature